



## OBJET: PROTOCOLE D'EVALUATION EN E.P.S. AU TITRE DU BREVET DES COLLEGES AU COLLEGE F.SARRIEN.

### SESSION 2012/2013

Un texte officiel publié au Bulletin Officiel Spécial n°5 du 19 JUILLET 2012 précise les nouvelles modalités d'évaluation et de prise en compte des notes en EPS pour le DNB de la session 2013. Activités retenues: « la note d' E.P.S. au DNB résulte des évaluations effectuées dans trois A.P.S.A. de trois compétences propres à l' E.P.S. »

Au collège F. Sarrien, pour 2012-2013, 6 APSA (Activités Physiques Sportives et Artistiques) sont programmées en 3ème: DEMI FOND, BOXE FRANCAISE, VOLLEY BALL, SAUT EN HAUTEUR, BADMINTON et ACROSPORT.

Il s'agit pour les élèves de leur second cycle dans les APSA sur leur cursus au collège.

Les exigences attendues sont celles du niveau 2 des programmes (BO spécial n°6 du 28 août 2008).

Chaque cycle donne lieu à une ou plusieurs notes qui apparaîtront dans les bulletins trimestriels.

Concernant le DNB, seulement 3 cycles seront pris en compte et la note de contrôle continu sera la moyenne des notes obtenues lors de l'évaluation dans les APSA retenues pour 2013: SAUT EN HAUTEUR, BADMINTON et ACROSPORT.

Les compétences attendues et les conditions d'évaluation s'inscrivent dans le cadre du référentiel national (Bulletin Officiel Spécial n°5 du 19 JUILLET 2012):

- SAUT EN HAUTEUR : en 8 tentatives maximum, par groupe de 3 à 5 élèves, réaliser la meilleure performance possible en utilisant un franchissement dorsal de la barre en son milieu.

La performance, l'efficacité lors de la course et du franchissement, et la fiabilité des observations et validations sont notées.

- BADMINTON: lors de matchs en simple, en poules de niveau homogène, rechercher le gain d'une rencontre en construisant le point.

Le gain des matchs, l'efficacité dans le gain et la construction des points ainsi que l'efficacité dans l'observation et la gestion du tournoi sont notés.

- ACROSPORT: concevoir et présenter un enchaînement maîtrisé d'au moins 5 figures acrobatiques statiques et dynamiques.

La qualité de l'enchaînement, le niveau de difficulté des éléments (aspects collectifs) ainsi que la qualité de l'interprétation (projet individuel) et l'efficacité dans le rôle de juge sont notés.

Les notes obtenues lors de ces évaluations ne seront pas communiquées aux élèves.

Elles pourront être intégrées à la moyenne des notes obtenues durant chaque trimestre dans les autres APSA et qui ne rentrent pas dans le Contrôle en Cours de Formation.

Concernant les élèves inaptes ou absents tout ou partie du cycle:

- Les élèves totalement inaptes ou absents tout le cycle ne seront pas évalués et une autre activité programmée sera retenue.
- Les élèves inaptes totalement ou absents une partie du cycle seront évalués dans la mesure où ils ont participé à suffisamment d'heures de cours, sinon une autre activité sera retenue
- Les élèves inaptes partiellement pendant une période supérieure à 3 mois ( ou présentant un handicap et ayant fait l'objet d'un suivi par le médecin scolaire) bénéficieront d'un contrôle adapté dans 2 APSA (déterminées par l'enseignant d'EPS à la suite de l'avis médical). Après avis de l'autorité médicale scolaire, les handicaps et inaptitudes ne permettant pas une pratique adaptée entraînent une dispense d'épreuve et une neutralisation de son coefficient.